

C A B I N E T D ' A V O C A T S



CELLOU DIALLO
& PARTNERS



CELLOU DIALLO
& PARTNERS
CABINET D'AVOCATS



SCANNEZ-MOI

Sonoco Trade Center, Kaloum, Conakry
Tel : +224 625 21 17 71
www.cdp-avocats.com

II MARQUE D'HONNEUR





Présentation du cabinet

Basé à Conakry, CD&P est un cabinet d'excellence qui accompagne une clientèle nationale et internationale dans la résolution de défis complexes.

Spécialisé dans les services juridiques de haute qualité, nos clients sont des entreprises, institutions publiques, sociétés financières, partenaires de développement et des particuliers.

Notre équipe hautement qualifiée s'appuie sur une expertise reconnue en conseil et en contentieux, grâce à l'expérience acquise dans la réalisation d'importants projets structurants en Guinée, en Afrique et à l'international.

Secteurs d'activité



Administration
et Gouvernance



Banque, Finances
et Assurance



Mines - Énergies
Environnement



Numérique



Commerce



BTP



Agro-industrie



Transport et Logistique

Notre savoir-faire

Structuration juridique, financière, sociale et fiscale ;

Investissements étrangers et financement de projets ;

Fusions-acquisitions, restructuration et gouvernance d'entreprise ;

Négociation, rédaction et revue d'actes juridiques (contrats, etc) ;

Sécurisation des opérations et procédures (suretés et autres garanties) ;

Finances publiques / Commande publique (marchés publics et PPP) ;

Production normative et légistique ;

Audit, contrôle et évaluation des politiques publiques ;

Résolution des litiges (Défense et demande).

Nos valeurs



L'Excellence

Pour chaque dossier, avec rigueur, nous mobilisons nos plus grands experts pour vous obtenir le meilleur résultat possible.



La Confiance

Nous interagissons avec nos clients en nous imposant un strict respect du secret professionnel, une confidentialité à toute épreuve et une loyauté sans faille.



La Diligence

Parce que la défense de vos intérêts est une priorité, nous avons mis en place une organisation qui permet de répondre à vos attentes dans les meilleurs délais possibles.



L'Innovation

Chez CD&P, nous explorons avec audace et maîtrise de nouveaux horizons pour vous proposer des solutions innovantes, chaque fois que nécessaire.



La RSE

Notre charte RSE nous impose de respecter l'éthique et l'environnement, favoriser l'inclusion et la diversité et promouvoir l'accès à la justice (pro bono). Nous y veillons.

Notre mode de collaboration

Nous avons opté pour un système de collaboration basé sur la flexibilité, l'équité et la transparence.

LA FACTURATION AU TEMPS PASSÉ Conformément au taux horaire conventionnel, le client est facturé en fonction du nombre d'heures consacrées par l'avocat au traitement du dossier. Ce mode de facturation s'applique lorsqu'il est impossible de prévoir à l'avance le volume horaire nécessaire.	L'HONORAIRE LIÉ AU RÉSULTAT Ce mode n'est utilisé qu'à titre complémentaire. Il s'applique essentiellement aux dossiers complexes avec des enjeux financiers importants.
LE FORFAIT Ce mode de facturation concerne les clients qui sollicitent régulièrement le Cabinet pour des opérations ou questions du quotidien.	L'ABONNEMENT (ANNUEL) L'honoraire est fixé de façon précise dans la Convention d'honoraire pour chaque diligence ou étape. Le client peut ainsi prévoir les coûts des opérations.

Comment sont déterminés nos honoraires ?

L'honoraire que nous appliquons est déterminé en prenant en compte plusieurs facteurs dont :

- l'expérience de l'avocat qui travaille sur le dossier ;
- la complexité du dossier ;
- le temps consacré au dossier ;
- les diligences à effectuer ;
- l'enjeu du dossier ;
- le résultat obtenu (avantage/gain obtenu ou perte évitée).

Notre engagement sur la transparence

Le Cabinet applique une totale transparence dans la facturation de ses clients grâce au fait que :

- l'acceptation explicite par le Client du coût et des modalités de facturation est obligatoire avant le début de toute mission ; mais, plus encore,
- nous avons mis en place une politique de communication qui permet au client pendant toute la mission de bénéficier, si besoin, d'une clarification des honoraires et/ou une explication des factures.

Notre approche

1. Écoute active

Échange bienveillant pour cerner vos besoins et défis. Analyse détaillée de votre situation.

2. Engagement formalisé

Signature d'une lettre de mandat clarifiant les prestations, coûts et modalités de facturation.

3. Actions stratégiques

Défense rigoureuse de vos intérêts, guidée par des principes intangibles : loyauté, efficacité, diligence et responsabilité.

Notre organisation

 Département Affaires Publiques • Conseils • Formation • Règlement des différends	 Département Règlement des différends • Règlement à l'amiable (Médiation & Conciliation) • Règlement contentieux (Droit et procédure pénale) • Arbitrage (interne et international).	 Département Banque -Finance-Assurance • Conseils • Formation • Règlement des différends
 Département Corporate • Conseils • Formation • Règlement des différends	 Département Ressources Naturelles • Conseils • Formation • Règlement des différends	

Nos services

CONSEILS Grâce à nos conseils, nous aidons nos clients à protéger leurs intérêts, à sécuriser leurs opérations et à surmonter leurs défis avec des solutions innovantes et à forte valeur ajoutée.	CONTENTIEUX Nos experts disposent de l'expertise nécessaire tant en précontentieux (médiation, conciliation, recours administratifs) qu'en contentieux (arbitrage, procédures judiciaires).
FORMATIONS Nous offrons des formations adaptées aux enjeux spécifiques de chaque secteur, permettant à nos clients d'acquérir les compétences essentielles pour se démarquer. Ces formations s'adressent autant aux cadres expérimentés qu'aux juniors.	

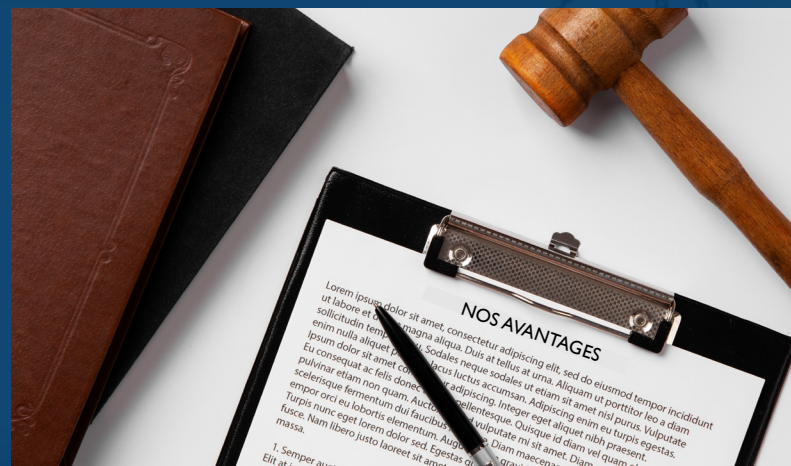


Notre PLUS

L'externalisation ou le renforcement de vos services juridiques

Que vous soyez dirigeant d'entreprise ou responsable d'un organisme public, si vous avez besoin d'un accompagnement juridique performant pour vous ou votre structure, notre cabinet vous propose une assistance juridique sur mesure.

Fidèles à nos valeurs d'excellence, d'efficacité, de diligence et de confidentialité, nous vous garantissons des services à forte valeur ajoutée, adaptés à vos besoins spécifiques.



Pour vous, les avantages sont multiples et non négligeables :

- Optimisation des charges notamment sociales ;
- Meilleure maîtrise des coûts ;
- Accès privilégié à nos services ;
- Limitation des risques pour vous, vos équipes et la structure ;
- Souplesse dans la collaboration (assistance à distance et si besoin en présentiel) ;
- Disponibilité d'un ou plusieurs experts de votre domaine.
- Renforcement quotidien des capacités de vos juristes.



Présentation de l'Associé gérant



Maître Cellou DIALLO, PhD

+ de 15 ans d'expérience
dans la structuration juridique et financière



Docteur en Droit, Cellou Diallo a acquis une expérience précieuse au sein de grandes entreprises, de cabinets de conseil, d'agences onusiennes, de grandes ONG et des pouvoirs publics.

Maître Diallo a joué un rôle central dans la structuration, la négociation,

la rédaction des documents et la sécurisation des opérations pour des projets d'envergure dans les secteurs de l'énergie, des mines, du BTP, des transports, de l'industrie, de l'agroalimentaire, de la santé et du numérique.

Maître DIALLO a également contribué à de nombreuses réformes liées aux investissements (publics et privés), au secteur financier, à la fiscalité, au contenu local, à la relance économique, à la commande publique (marchés publics et partenariats public-privé), aux règles de l'OHADA, à la LBC-FT et à la mobilisation et sécurisation des ressources internes et externes.

Pendant près de trois ans, M. Diallo a dirigé les délégations guinéennes lors des négociations d'accords de prêt avec les partenaires de développement. Il a siégé dans plusieurs conseils d'administration et est auteur de plusieurs ouvrages.

